LE JOURNAL DU JURA www.journaldujura.ch

A la mémoire de celles qui ont fait l'Histoire régionale

SAINT-IMIER Cinq statues, à l'effigie de femmes qui ont marqué le Jura bernois, ont été dévoilées hier au cœur la cité imérienne, à l'occasion de l'exposition ExceptionnELLES.

TEXTE ET PHOTO THÉOPHILE BLOUDANIS

lles sont cinq et elles ont toutes eu un parcours riche et marquant, tant pour la région que pour l'histoire. Le Réseau égalité Berne francophone et Mémoires d'Ici présentent, en partenariat avec les communes de Saint-Imier, Tramelan, Tavannes, Villeret et Sauges, cinq statues grandeur nature, à l'effigie des cinq pionnières du Jura bernois. Ces créations s'inscrivent dans la continuité de l'exposition ExcelptionnELLES, inaugurée à Bienne l'été dernier, pour les 50 ans du suffrage féminin. Son but est de mettre en lumière un pan historique de la région, tout en revendiquant une plus grande visibilité des femmes dans l'espace public.

L'absence de femmes dans l'espace public, c'est l'absence de modèles féminins dans la société."

SYLVIANE MESSERLI DIRECTRICE DE MÉMOIRES D'ICI

«Cela peut paraître modeste de les mettre en valeur ainsi, mais c'est un pas de plus dans leur reconnaissance et surtout, pour leur visibilité», explique Sylviane Messerli, directrice de Mémoires d'Ici. «Pour la plupart d'entre elles, l'artiste s'est basée uniquement sur les portraits des visages, que nous lui nous avons surtout donné les informations biographiques et les recherches autour d'elles», complète-t-elle.

Recherches biographiques

Conçues par Helena von Beust, ces cinq statues disposent, à



Les statues ont été dévoilées au public devant la Collégiale de Saint-Imier.

leur dos, des éléments biographiques de la personnalité ainsi qu'un code QR (disponible en fin d'article), donnant accès à une courte vidéo de présentation de ces femmes exceptionnelles. La création de ces œuvres a notamment permis de développer la recherche sur la vie de ces femmes, dans le cadre d'un atelier Wikipédia, qui a eu lieu en octobre dernier à Saint-Imier, en partenariat avec Mémoires d'Ici. Les avons fournis. De notre côté, statues resteront à Saint-Imier jusqu'à ce que les communes prennent partenaires en possession.

«Il est assez facile de donner le nom d'un homme qui a marqué l'histoire et plus difficile d'en donner un qui est celui d'une femme», déclare la directrice. «L'absence de femmes dans l'espace public, c'est aussi l'absence de modèles féminins dans la société. Cette exposition souhaite ainsi les mettre en valeur pour montrer des facettes méconnues de l'histoire du Jura bernois.»

Destins d'exception

En plus de l'histoire, c'est aussi un pan de métiers, d'activités et de valeurs, bien souvent laissés dans l'ombre de l'histoire, qu'ExceptionnELLES veut déoiler au public, au travers de ces cinq femmes au parcours très riche. On retrouve ainsi une gouvernante tavannoise, Lydie Amie Farron (1816-1896), qui a quitté son village natal pour la lointaine Russie, en 1837. Elle a été engagée auprès d'un général russe, du tsar Nicolas 1er. Elise Benoît Huguelet (1820-1906) est, quant à elle, la première sage-femme professionnelle de La Baroche, arpentant durant 63 ans, les sentiers les plus éloignés pour assister les femmes en couches ou pour soigner les blessures de toutes sortes.

Du côté de Tramelan, la pédagogue, journaliste et pacifiste Marguerite Gobat (1870-1937), poursuit le combat de son père, Albert Gobat, Tramelot et Prix Nobel de la Paix. A Villeret, c'est Betty Fiechter (1896-1971) qui est à l'honneur. Elle est la première femme suisse directrice générale et propriétaire d'une entreprise horlogère, celle de Blancpain. Enfin, l'écrivaine prolifique imé-

rienne Clarisse Francillon (1899-1976) s'inscrit dans le courant de l'émancipation féminine et de la revendication

Pour honorer le parcours de ces cinq femmes d'exception et découvrir leur vie, Le JdJ va se lancer, pour ses prochaines éditions, dans une série qui leur sera consacrée. Chaque jour verra l'un de ces portraits de l'histoire et l'accompagne.



CORMORET

Un point de rencontre d'urgence

La commune étudie actuellement la possibilité d'aménager un point de rencontre d'urgence, un PRU, tel que l'Etat bernois souhaite en voir rapidement dans la plupart des communes. Un PRU doit permettre l'accueil de la population en cas de catastrophe. Il doit pallier par exemple une coupure d'électricité de longue durée, remédier à l'absence de communication, voire permettre la distribution de biens de consommation. La commune va collaborer avec Courtelary pour mettre sur pied conjointement un PRU adapté. C-MPR

Une déchetterie, mais... de loin

Une déchetterie intercommunale devrait bientôt voir le jour pour tout le Vallon. L'Exécutif n'est pas vraiment favorable à ce projet, étant entendu que Cormoret a investi récemment dans un EcoPoint qui répond à ses besoins et que la collaboration avec Courtelary a permis de résoudre notamment la question des déchets spéciaux. La Municipalité suit donc cette étude, mais de loin. C-MPR

ROMONT

Crédit bourgeois pour la ferme de la montagne

Lors de l'assemblée bourgeoise, les 12 ayants droit présents ont accepté le budget 2022 qui présente un excédent de revenus de 85 fr.. Suite à la démission de la caissière, l'assemblée a décidé de confier la gestion des finances à une fiduciaire dès 2022. Les membres du conseil Corine Gobat et Roger Benoit ont été réélus pour quatre ans. Enfin, un crédit de 55 000 fr. permettra de mettre la ferme de la montagne de Romont aux normes. YK

Chantiers d'Avent



Dans le cadre de sa campagne d'appel aux dons en vue de son agrandissement (www.m-ici.ch/projet-agrandissement), Mémoires d'Ici présente chaque jour de décembre une photo de chantier tirée de ses collections, dans le Jura bernois et à Bienne. Comme ici, lors de la construction du collège de Tavannes. JDJ

Profiter de la nature avec respect

PARC CHASSERAL Rappel de quelques règles d'or.

Avec l'arrivée de la neige et des congés de Noël se multiplient les envies d'évasion et de grand air, amplifiées encore par la crise sanitaire. Le Parc Chasseral rappelle la nécessité de respecter la nature et la faune sauau travers d'une campagne de sensibilisation sur le terrain et dans les médias. Dans la zone de tranquillité sur le versant sud du Chasseral et dans le District franc fédéral de la Combe-Grède, les itinéraires de skis de randonnée ou de raquettes doivent par ailleurs être strictement respectés. Les contrevenants peuvent être amen-



Les chamois, comme les autres mammifères ou les oiseaux, sont fragilisés par la neige. PARC CHASSERAL

dés. Le parc rappelle ces quelques règles d'or: respecter les zones de tranquillité et les sites de protection de la faune, rester

sur les sentiers balisés, suivre les itinéraires recommandés et renoncer à «faire sa trace» et tenir son chien en laisse. C-MPR